

VOTRE CFPPA

Le centre CFPPA de Marseille se trouve dans un parc de pinède et de jardins méditerranéens, aux pieds du Parc national des Calanques, dans Marseille.

Les élèves bénéficient d'un self, de salles informatiques avec utilisation possible de logiciels de DAO (Autocad, Sketchuo, Gimps) et de graphisme ; d'un centre de documentation et de ressources. Par ailleurs, ils sont sensibilisés à l'environnement et au tri des déchets.

Grâce à de nombreux partenariats avec Septentrion Environnement, le Parc national des Calanques, l'Institut National de la Plongée Professionnelle, la Ville de Marseille, et d'autres, les chantiers écoles sont riches et divers.



+ LES PLUS DU CFPPA

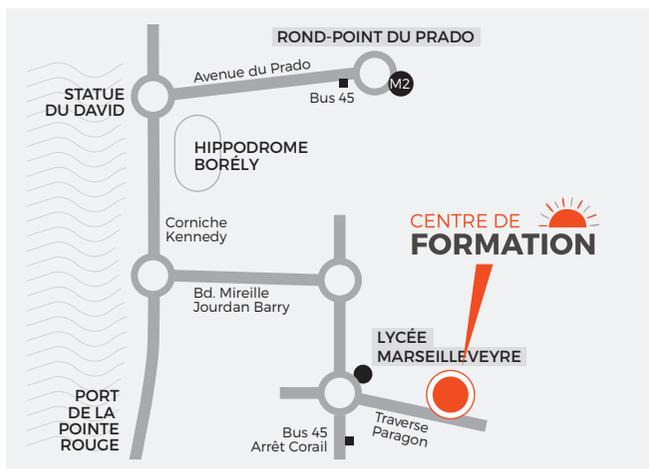
- Suivi individualisé, aide personnalisée
- Bonne intégration dans le monde du travail
- Compétences développées par le CFPPA, recherchées par les entreprises
- Une exploitation agricole, support pédagogique et d'expérimentation

■ Le CFPPA est en capacité d'accompagner des publics en situation de handicap (PSH). Pour plus d'information, contactez notre référent handicap :

handicap.cfppa.aix-valabre@educagri.fr ou au 04 42 58 46 41

■ La formation se déroule en présentiel.

Des solutions d'hébergement peuvent être proposées, merci de nous contacter.



CFPPA - MARSEILLE

89 Traverse Paragon - CS 30042 - 13272 Marseille cedex 02
Tél. : 04 91 16 78 50 - cfppa.aix-valabre@educagri.fr

campusnatureprovence.com

 Likez, partagez, abonnez-vous à notre page !
www.facebook.com/CFPPAValabreMarseille



CENTRE DE FORMATION

PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES

AIX-VALABRE
MARSEILLE

Nouvelle formation !

MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT



Brevet de Technicien Supérieur

GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE



APPRENTISSAGE



BTS GPN

GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE



APPRENTISSAGE

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le technicien supérieur en gestion et protection de la Nature travaille aux suivis naturalistes des espaces naturels, à leur gestion et aménagement, à la concertation des acteurs du territoire, à l'éducation à l'environnement et au développement durable, à la sensibilisation du public à la nature.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir moins de 30 ans et rechercher un maître d'apprentissage
- Avoir le Bac
- Sur dossier, test de positionnement et entretien oral par un comité avec tests de pré-requis

DÉBOUCHÉS

Le BTS a pour objectif l'insertion professionnelle dans les professions liées à la protection du patrimoine naturel marin, aux suivis scientifiques en milieux terrestres, littoraux et marins, à la gestion des espaces naturels sensibles, aux techniques d'investigations techniques en environnement, aux fonctions d'animateur nature, etc... Cette formation permet aussi la poursuite d'études en Bachelor, Licence Pro, ...

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation en apprentissage sur 2 ans : 19 semaines la 1^{ère} année et 20 semaines la 2^{ème} année.

1344 h au centre de formation + périodes de formation en entreprise en alternance. Le candidat bénéficie d'un parcours individualisé de formation

Niveau de formation : diplôme d'état de niveau 5.

La formation se déroule de Septembre à Juin.

UNE FORMATION MODULAIRE VISANT L'ACQUISITION DE SAVOIRS-FAIRE PROFESSIONNELS

THÈMES ABORDÉS (644 H EN PREMIÈRE ANNÉE - 700H EN DEUXIÈME ANNÉE)

MONDE CONTEMPORAIN, ORGANISATION ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE

Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation, Langue vivante (anglais)

TRAITEMENT DES DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

(Mathématiques, statistiques)

TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES ET DU MULTIMÉDIA

(dont logiciels de photogrammétrie et systèmes d'informations géographiques)

EXPERTISES NATURALISTES EN MILIEUX TERRESTRES ET LITTORAUX

GESTION DE LA NATURE ET CONCERTATION TERRITORIALE (dont gestion intégrée des zones côtières)

DÉMARCHE DE PROJET DE GESTION, DE VALORISATION ET DE PRÉSERVATION DE LA NATURE

MODULE D'INITIATIVE LOCALE AUTOUR D'UNE PROBLÉMATIQUE ENVIRONNEMENTALE

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Connaissance des milieux marins et des problématiques littorales
- Partenariat avec septentrion environnement
- Projets avec différents acteurs du littoral
- Module d'initiative locale sur la Création d'outils d'étude d'impact et mise en place de plan d'actions sur l'espace littoral

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI SELON LES ANNÉES DE CONTRAT (MONTANT BRUT 2023)		
PREMIÈRE ANNÉE		
Avant 18ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans
461€	734 €	905 €
DEUXIÈME ANNÉE		
666€	871 €	1042 €
TROISIÈME ANNÉE		
940€	1145 €	1333 €
RÉMUNÉRATION DES APPRENTIS DE PLUS DE 26ANS		1709€

source : <https://www.alternance-professionnelle.fr/salaire-apprenti>

AIDES EXCEPTIONNELLES

Pour tout nouveau contrat signé avant la fin de l'année civile :

Pour les employeurs

- - de 18 ans : 6000 € | +de 18 ans : 8000 €
- Aide supplémentaire pour l'embauche d'un apprenti en situation de handicap : 1000 €

Pour les apprentis

- Aide au passage du permis de conduire : 500 €
- Aide pour le 1^{er} équipement: 500 €

POUR EN SAVOIR PLUS OU S'INSCRIRE

Contactez-nous par téléphone ou par mail

Tél : **04 91 16 78 50** - yann.muggianu@educagri.fr